

AUREILHAN

Bulletin d'Information Municipal • N° 6 • Automne 2015

Dossier Spécial Rentrée

**A Aureilhan,
Priorité à la Jeunesse**

**Street Art : Aureilhan sous les
bombes de peinture**

p.7

**Travaux : l'accessibilité des
bâtiments progresse**

p.8

**Elections Régionales 2015 :
Inscription sur les listes
jusqu'au 30 sept.**

p.12





Directeur :
Yannick BOUBÉE

Rédacteur :
Laurent BLOCQUET

Ont collaboré à ce numéro :
Rafael BUENO
Anne-Lise GAILLARD
Emmanuel ALONSO
Isabelle CHEDEVILLE

Mise en page et Impression :
Graphicom

Mairie d'AUREILHAN
Place François Mitterrand
BP 40
65800 AUREILHAN
Tél : 05 62 38 91 50
mairie.aureilhan@ville-aureilhan.fr
Fax : 05 62 38 91 59
Site : ville-aureilhan.fr

> 03 L'EDITO DU MAIRE

Tous mobilisés pour un service public de qualité !

> 04 LA RENTREE AUX CEDRES

Le groupe scolaire des Cèdres totalement rénové !

Que pensent-ils du nouveau groupe scolaire des Cèdres ?

> 06 A AUREILHAN, PRIORITE A LA JEUNESSE

Bonne rentrée à tous !

Zoom sur... Restauration scolaire : 100% de la viande fraîche servie est française

Street Art : Aureilhan sous les bombes...de peinture !

La MJC adopte le style Keith Haring

Succès des camps d'été de Laure Savasta

> 08 AMENAGEMENT & URBANISME

Accessibilité : Aureilhan poursuit les travaux de mise aux normes pour les personnes en situation de handicap

Avenue Jean Jaurès (RN 21) : retour sur le chantier de l'été 2015

> 10 SOLIDARITE

Personnes âgées : le service public au bout du CLIC !

Le portage des repas s'adapte à son public

Quartier des Cèdres : un projet d'épicerie solidaire

> 12 VIE DE LA CITE

Inscription sur les listes électorales

Le Conseil Municipal a décidé...

Cérémonie du 71^{ème} anniversaire de la Libération le 22 août 2015

5^{ème} édition de la Rencontre avec les associations aureilhanaises

Inauguration des vestiaires du terrain de Football du Parc des Sports de l'Adour

ECLA : 150 spectateurs au récital de piano

> 14 EXPRESSIONS POLITIQUES

Opposition

Groupe majoritaire

Tous mobilisés pour un service public de qualité !



Chères Aureilhanaises, chers Aureilhanais,

En cette rentrée 2015, je souhaite vous alerter sur un sujet a priori lointain et qui pourtant nous touche tous directement : je veux parler du partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TAFTA) actuellement négocié entre l'Europe et les Etats-Unis.

En Allemagne, en Autriche, en Espagne, en France, c'est la même crainte qui règne : celle de voir l'intérêt des multinationales dépasser la souveraineté des peuples européens.

En février 2015, le Sénat a voté à l'unanimité une résolution mettant en garde contre ce projet, allant même jusqu'à parler de menace pour la souveraineté et la démocratie ! Alors que le TAFTA imposerait de nouvelles règles aux élus locaux, ces derniers n'ont même pas été autorisés à émettre le moindre avis.

Les élus aureilhanais lancent un appel unanime à la vigilance contre le TAFTA.

A ce jour, même si la création d'un marché transatlantique reste hypothétique, l'inquiétude des élus et des citoyens est réelle.

Comme 400 autres collectivités, notre Commune a émis un vœu lors de son avant-dernier Conseil Municipal, adopté à l'unanimité, contre ce projet qui s'oppose à l'idée que nous nous faisons du débat démocratique et du service public.

Dans ce climat de doute et d'incertitude, **Aureilhan reste engagée à vos côtés, pour que tous les aureilhanais puissent bénéficier d'un service public de qualité.**

L'actualité estivale a permis d'évoquer la qualité de notre service de restauration scolaire et celle du service de portage des repas aux personnes âgées, adapté aux régimes spéciaux.

L'été 2015 a vu la réalisation de travaux sur la RN 21 mais aussi la réhabilitation totale du groupe scolaire des Cèdres.

Vous le savez, l'éducation a toujours été la priorité des municipalités qui se sont succédées à Aureilhan. Parce qu'il est fondamental d'offrir les meilleures chances de réussite à nos enfants, notre avenir à tous.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle rentrée 2015 !

Yannick Boubée

Maire d'Aureilhan

Vice-Président du Grand Tarbes

20^{ème} anniversaire de l'ECLA 17 octobre 2015

Samedi 17 octobre 2015 aura lieu la fête d'anniversaire de l'ECLA. Acheté en 1992 par la Ville d'Aureilhan pour en faire à la fois un pôle culturel et un lieu de rencontre pour la population, le domaine « Oustau » a ouvert ses portes à l'automne 1995. Durant les festivités de ce 20^{ème} anniversaire, diverses animations

seront proposées dans le parc de l'ECLA. La soirée s'achèvera par un spectacle pyrotechnique, réalisé par la compagnie AKOUMA.

Les aureilhanaises et les aureilhanais sont invités à participer à cet événement festif et populaire (entrée gratuite). **A noter sur vos agendas !**



FÊTE D'AUREILHAN 2015 Demandez le programme !

Vous retrouvez dans ce Bulletin Municipal le programme complet de la Fête Locale qui aura lieu le dernier week-end de septembre (25-26-27 septembre 2015)

Dossier : Spécial rentrée

Le groupe scolaire des Cèdres totalement rénové !



d'apprentissage des enfants mais aussi l'environnement de travail des enseignants, des ATSEM (personnel communal) et des personnels d'entretien municipaux. Une attention particulière a été portée sur l'amélioration de l'acoustique des bâtiments (double vitrage, isolation phonique). Les nouveaux locaux, mieux isolés, auront l'avantage d'être moins gourmands en énergie, améliorant de fait l'efficacité énergétique des bâtiments. Une plus faible consommation de chauffage, c'est bien évidemment une facture d'énergie qui baisse. C'est aussi un meilleur respect vis à vis de notre environnement avec une empreinte carbone qui diminue.

Cinq écoles sur cinq

Après les écoles Marcel Pagnol, Lamartine, et Joliot-Curie, ce fut le tour cet été des écoles maternelle et élémentaire des Cèdres de faire peau neuve. Ce chantier est la traduction de la volonté de la Municipalité de poursuivre ses efforts en matière d'éducation.

Une première phase de travaux avait été lancée à l'été 2014, qui comprenait le remplacement des

chaudières et des revêtements de sol, précédé d'un désamiantage complet et de la création d'un préau à l'école maternelle. La deuxième phase des travaux a commencé le 6 juillet et s'est terminée quelques jours avant la rentrée, comme le prévoyait le programme initial.

Un confort de travail amélioré

Cette réhabilitation a pour objectif d'améliorer le confort

Comme vous pouvez le constater, Aureilhan poursuit sa politique d'investissement pour la jeunesse.

Alors, aux écoliers, enseignants, personnels communaux, intervenants extérieurs, **bonne rentrée aux Cèdres !**



De nouveaux volets roulants électriques ont été posés. Les ouvriers ont également pris soin de repeindre le parcours à billes de la cour de récréation de l'école maternelle.

Ci-dessus : la façade entièrement rénovée de l'école élémentaire des Cèdres

Le chiffre
800 000 €

C'est le coût total de la rénovation effectuée en 2014 et 2015, soit 20% des budgets cumulés d'investissement des deux années considérées.

Que pensent-ils du nouveau groupe scolaire des Cèdres ?



Chantal
Directrice de l'École Maternelle des Cèdres

« Je travaille ici depuis plus de 10 ans et je constate avec beaucoup de plaisir les progrès indéniables qui ont été réalisés. Le bâtiment est plus moderne, plus confortable et beaucoup plus joyeux. Le choix des couleurs est une réussite. Je veux remercier tous ceux qui ont travaillé sur ce chantier et en particulier la Mairie pour avoir su être à l'écoute de nos demandes, notamment sur le choix des aménagements dans les classes ».



Sandrine
Agent territorial spécialisé dans les écoles maternelles (ATSEM)

« Les nouveaux aménagements sont très utiles pour l'ensemble de l'équipe. Les rampes d'accès, d'abord prévues pour les personnes en situation de handicap, constituent un réel soulagement. Elles sont très utiles pour déplacer des charges lourdes. C'est une réelle avancée et c'est plus agréable pour tout le monde. Il y a aussi de nombreux rangements qui se révèlent très pratiques à l'usage. Ces travaux changent pas mal de chose, c'est très positif ».



Alice & Alycia
9 ans 1/2,
en CM2 à l'école élémentaire

« Ce que l'on préfère avant tout, ce sont les nouvelles couleurs sur les fenêtres de l'école. C'est très chouette et c'est beaucoup plus gai. Dans les classes, les fenêtres ont été changées. Elles sont pratiques, comme les nouveaux volets électriques. Enfin, on aime beaucoup les plafonds car ils sont bien éclairés. C'est très agréable d'être dans une école toute neuve ».

Avant



Après



A Aureilhan, priorité à la jeunesse

Zoom sur...

Restauration scolaire : 100% de la viande fraîche servie est française

Cet été, les agriculteurs ont manifesté pour défendre la production française. L'origine de la viande constitue un enjeu majeur. La crise que connaît le monde agricole invite les acteurs publics locaux à s'interroger sur leur moyen d'action pour soutenir la filière agricole française et l'activité locale. L'occasion pour la Ville d'Aureilhan de réaffirmer son attachement à une politique de restauration scolaire de qualité.

Depuis janvier 2015, 78% de la viande servie est d'origine française

Aureilhan fait partie des collectivités qui s'efforcent de maintenir un haut niveau d'exigence pour la qualité des repas de la restauration scolaire. Concrètement 100% des viandes « fraîches » servies sont d'origine française. Les viandes d'origine européenne se retrouvent principalement dans les produits semi-élaborés, servis en petite quantité. Ainsi, à titre documentaire, depuis janvier 2015, 78% des viandes servies en plat principal étaient d'origine française. Cet effort traduit la volonté ancienne et permanente de la Ville de proposer des repas de qualité et de respecter les filières françaises et de proximité. En France, près de 80% de la viande servie dans les cantines des collectivités est d'origine étrangère ; ici, c'est exactement le contraire.

Privilégier les produits locaux pour les 33 350 repas annuels servis au restaurant scolaire

Manger local, c'est bon pour la santé et l'éducation de nos enfants. Manger local, c'est bon pour la santé du tissu économique et productif français. Manger local, c'est bon enfin pour la santé de notre planète, parce que s'approvisionner en produits français et régionaux émet moins de pollution et permet de retrouver le goût des saisons. Pour les 33 350 repas annuels servis au restaurant scolaire, la Ville se fournit également auprès des producteurs locaux.

Le coût de fabrication d'un repas ? 7,30 €

Aucune famille aureilhanaise ne paie le prix réel d'un repas. Le tarif le plus élevé est de 7 € (en occasionnel). Les familles les plus défavorisées s'acquittent d'un forfait mensuel de 26 €. C'est un choix qui permet au plus grand nombre de bénéficier d'un service public de qualité et solidaire.

Bonne rentrée 2015 à tous !



Photo ci-dessus : Virginie FAVERON et Emmanuel ALONSO en visite à l'école maternelle des Cèdres.

La rentrée des classes 2015 s'est bien passée à Aureilhan. Mardi 1^{er} septembre les petits aureilhanais ont retrouvé leur école respective, où ils ont été accueillis par leurs maîtresses et leurs maîtres, ainsi que l'ensemble de l'équipe pédagogique. Pas de problème à signaler du côté des élèves des écoles élémentaires, très heureux de pouvoir enfin retrouver les copains et découvrir leur nouvelle classe.

Concernant les tout petits des écoles maternelles, la matinée a bien sûr été accompagnée de

quelques larmes de la part de certains enfants encore un peu nostalgiques des vacances et de la présence de leurs parents.

« J'aurais été plutôt inquiète s'il n'y en avait pas eu » confie avec le sourire une maîtresse de l'école maternelle Marcel Pagnol. Emmanuel ALONSO, 1^{er} Maire-Adjoint, et Virginie FAVERON, Maire-Adjointe en charge des affaires scolaires, avaient décidé de visiter tout d'abord le nouveau groupe scolaire des Cèdres, dont les travaux venaient de s'achever quelques jours plus tôt.

En 2014, Aureilhan a investi* ...



1714 €

... par élève de maternelle.

612 €

... par élève d'élémentaire.

* Salaires des personnels, travaux, fluides (électricité, chauffage) temps d'activités périscolaires etc... L'investissement pour un élève de maternelle est plus élevé qu'un élémentaire car il dispose d'une autonomie plus réduite qui justifie la présence d'un personnel communal ATSEM. A Aureilhan, il y a une ATSEM par classe.

Street Art : Aureilhan sous les bombes... ...de peinture !

Le dos du fronton de l'espace multisports d'Aureilhan (EMSA) a accueilli un projet Graf' dans le cadre des activités d'été proposées par la Ville d'Aureilhan et la Maison des Jeunes et de la Culture. Des jeunes ont pu découvrir les techniques du graffiti et plus largement de ce qu'il est désormais reconnu d'appeler le Street Art.

Au menu du stage : Peinture à la bombe, pochoirs, petite histoire du mouvement artistique et de ses œuvres ; l'occasion aussi de faire de la pédagogie sur cette pratique, souvent associée à tort avec le vandalisme. **Objectif du stage ? Créer une fresque géante** sur l'immense fronton de pelote basque de l'EMSA, tout cela sous la supervision de Nicolas et Damien, deux graffeurs expérimentés issus de scène tarbaise. Et à voir les yeux éblouis des jeunes devant leur œuvre, pas sûr qu'ils lâchent les bombes de sitôt...



Ci-dessus : Les enfants ayant participé au projet « Street Art », le Maire, Julien Monteau (Animateur à la MJC d'Aureilhan) et les Graffeurs de la scène tarbaise (Damien Killa et Nicolas Bezy)

La MJC adopte le style Keith Haring



Des enfants de la MJC devant leur œuvre

Le maniement des bombes de peinture n'est pas réservé qu'aux grands. La preuve avec cette fresque réalisée au mois d'août dernier sur le mur de la cour intérieure de la MJC. La fresque colorée reprend les silhouettes mondialement connues de l'artiste peintre new-yorkais Keith Haring (1958-1990).

Succès des camps d'été de Laure SAVASTA

Le basket à Aureilhan, c'est comme une grande famille. Chaque été, elle se donne rendez-vous à Aureilhan pour se perfectionner aux côtés de Laure SAVASTA, Championne d'Europe de Basket (2001) et de son staff. Les jeunes basketteurs viennent de toute la France : Aquitaine, Midi-Pyrénées, Bretagne, Provence-Alpes Côte-d'Azur.

Ils viennent aussi toujours plus nombreux, au point que certains camps affichent complets plusieurs semaines à l'avance.

Saison après saison, le succès des stages ne se dément pas. En 2015, Aureilhan a accueilli pour la première fois Laure et son staff dans les grands espaces de l'EMSA. A l'année prochaine !

CAMPS DE BASKET LAURE SAVASTA



Au centre : Laure SAVASTA et Yannick BOUBÉE, entourés de participants au stage d'été

A droite :
une vue de la fresque au dos du
fronton de pelote basque.



Aménagements & Urbanisme

Accessibilité : Aureilhan poursuit les travaux de mise aux normes pour les personnes en situation de handicap

En 2015, la Ville d'Aureilhan poursuit ses efforts pour rendre ses équipements publics accessibles à tous.

L'accessibilité des bâtiments aux personnes en situation de handicap concerne tous les types de handicaps : moteur, visuel, auditif, temporaire ou permanent.

Ces aménagements de mise aux normes profitent à tous.

Quels que soient les stades de la vie, que l'on soit enfant, jeune parent, retraité, en

situation de maladie ou de handicap, nous éprouvons tous le besoin de nous déplacer facilement. Pour rappel, dans notre quotidien, les rampes d'accès aux bâtiments publics sont aménagées pour les personnes privées de mobilité et servent quotidiennement un public bien plus large ! L'accessibilité des bâtiments aux personnes handicapées a été rendue obligatoire par la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances. L'ordonnance du 26 septembre 2014 (relative à la mise en accessibilité des établissements recevant du public) a fixé l'application de cette loi à l'horizon 2025.

Parce que l'École de la République est obligatoire à partir de l'école

Aureilhan se dote d'un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP)

Voté à l'unanimité le 28 mai dernier en Conseil Municipal, cet agenda est un outil stratégique qui permettra de hiérarchiser les objectifs de mise en accessibilité des bâtiments publics. La mise en œuvre d'un Ad'AP permet, entre autres, d'assurer la programmation des projets de construction et de rénovation dans les meilleures conditions financières possibles.

élémentaire, il est de notre devoir que tous les enfants, qu'ils soient ou non en situation de handicap, puissent avoir droit à des conditions optimales d'apprentissage. Et si cela profite aux enfants, cela profite également aux équipes éducatives et aux parents.

Les travaux d'amélioration de l'accessibilité dans les écoles

En parallèle des travaux de réfection et d'abaissement des passages piétons sur l'avenue Jean Jaurès (56 000 €), le trottoir du carrefour de l'école Lamartine a été élargi (12 000 €) pour permettre une meilleure sécurité des enfants à côté de cet axe routier très fréquenté.

Il a aussi été réalisé un abaissement du trottoir à destination des personnes à mobilité réduite.



Ci-dessus : le trottoir élargi devant l'école Lamartine

Ci-dessous : une rampe d'entrée de l'école maternelle des Cèdres



Amélioration de l'accessibilité au restaurant scolaire :

afin de faciliter la pose des plateaux, le comptoir du self a été abaissé (coût : 6 000 €)



Abaissement des trottoirs

Rue Jules Guesde, le passage piéton devant l'école maternelle Marcel Pagnol (photo ci-dessous) a été abaissé.



Eté 2015 : Travaux Avenue Jean Jaurès (RN 21)



Sur l'avenue Jean Jaurès, le trafic est évalué à 11000 véhicules/jour et 800 poids lourds.

Le revêtement routier de l'avenue Jean Jaurès avait été posé il y a 25 ans (1990). Un âge plutôt avancé si l'on considère le trafic important de voitures et de poids lourds, qui traverse la Commune et abîme prématurément le revêtement de la route.

Un travail de coopération et de coordination entre l'Etat et la Commune

Ces travaux ont été l'occasion pour la Commune d'Aureilhan et l'Etat d'effectuer un travail de coordination remarquable, puisqu'en même temps ont été menés : les travaux du revêtement de la RN 21 par la DIRSO (Direction Interdépartementale des Routes du Sud-Ouest),

les travaux de réfection et d'abaissement d'une partie des trottoirs pour les rendre plus accessibles ainsi que ceux du rond-point de l'ECLA par la Commune.

Diminution sensible du bruit

Le trafic automobile expose les riverains de cet axe à des niveaux de bruit et de vibration élevés. Le nouveau revêtement de la RN 21 a été spécialement conçu pour atténuer le bruit de passage des véhicules sur la route.

Renforcement du rond-point de l'ECLA

Le rond-point de l'ECLA a été rehaussé de manière significative. Ce renforcement doit inciter les poids lourds et les convois hors gabarit à contourner la Ville par la rocade Nord-Ouest. La présence de marques de frottements de véhicules sur le nouveau rond-point montre que les changements de comportement ne se font pas du jour au lendemain. L'aménagement est beaucoup plus solide que l'ancien rond-point, cela devrait dissuader les plus gros poids lourds de passer sur cet axe. Montant des travaux : 38 000 €.



Quartier des Castors

Après l'Allée des Sauges et des Glycines, trois nouvelles venelles ont été rénovées cette année. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du programme pluriannuel coordonné entre les différents maîtres d'ouvrage qui gèrent les réseaux (gaz, électricité, eau).

Réseau de gaz naturel

Créé en 1956, ce fut le premier réseau de gaz naturel du département à être aménagé avec des tuyaux en cuivre. Sa rénovation a été effectuée par GRDF.

Réseau d'eau potable

Le remplacement des canalisations en plomb a été effectué par le Syndicat Adour Côteaux.

Réseau d'assainissement

Le réseau d'évacuation des eaux a été modernisé par le Syndicat Adour Alaric.

Réfection de la chaussée

Avec les gestionnaires de réseaux, la Ville a coordonné les travaux de réfection de la chaussée pour faciliter l'évacuation des eaux pluviales.



Simone Gasquet, 3^{ème} Maire-Adjointe, et Yannick Boubée, Maire d'Aureilhan

Plus de transparence pour plus d'ECLA !

20 ans ! A la fois pôle culturel et lieu de rencontre pour la population, l'Espace Culture et Loisirs d'Aureilhan (ECLA) est un équipement remarquable du patrimoine aureilhanais.

Jusqu'à présent, le bâtiment était en partie caché derrière son mur coté avenue Jean Jaurès. Ce chantier, qui intervient après celui des travaux de menuiserie, permettra d'améliorer sa visibilité au public avec l'installation de grilles, quelques semaines avant de célébrer les 20 ans de son ouverture au public.

Coût : 19 000 €.



Allée du Palas



Allée des Tamaris



Allée des Tilleuls

Personnes âgées : le service public au bout du CLIC !



INTERVIEW

Aurélie Ducombs est coordinatrice auprès du **Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC)** des Hautes-Pyrénées. A l'occasion d'une permanence qu'elle tient désormais chaque mois à la Mairie d'Aureilhan (avec Maïena Etcheverry), elle nous explique sa mission auprès du public âgé aureilhanais.

Pouvez-vous présenter votre structure et les missions du CLIC ?

A.D. « Le CLIC « Sage » (Service Accueil Génération) a été créé le 9 février 2004 et relève d'un statut associatif loi 1901. Cette structure répond à un double rôle : de service d'accueil au sens large des personnes âgées et de leurs aidants d'une part, et d'observatoire du territoire d'autre part. Par conséquent, le CLIC développe des actions d'animation, de prévention et d'éducation relatives à des problématiques gérontologiques ».

Quel intérêt y a-t-il à intervenir auprès des communes comme à Aureilhan ?

A.D. « Sur le terrain, nous avons un contact direct avec les habitants pour offrir un service pratique. La mission du CLIC « SAGE » est d'accueillir, d'écouter, d'informer, de conseiller et d'orienter les personnes âgées et leur entourage. Il se situe dans une triple logique : de proximité,

d'accès facilité aux droits, de mise en contact entre les professionnels, notamment les professionnels de santé, d'accompagnement à domicile et de l'aménagement de l'habitat et des acteurs locaux. Nous orientons les demandes des personnes et les aidons à traiter leur requête auprès des organismes. Nous les conseillons dans leurs démarches et les orientons vers les bons guichets. C'est une mission d'information et de suivi social qui est reconnue d'utilité publique ».

La Ville d'Aureilhan est dotée d'un Centre Communal d'Action Sociale qui agit au niveau local pour les personnes âgées. Pourquoi avoir fait appel à vos services ?

A.D. « Aureilhan a demandé à bénéficier de ce service de proximité il y a quelques mois et c'est avec plaisir que nous avons répondu favorablement à sa demande. Notre mission s'inscrit en complémentarité avec la Ville. Il faut savoir qu'à Aureilhan, près d'un habitant sur quatre a plus de 60 ans (27% de la population, Insee 2012 [ndlr]). Ces permanences sont l'occasion pour le public âgé de s'informer sur leurs droits en évitant des déplacements souvent fatigants ».

Concrètement, comment se déroule une permanence du CLIC à Aureilhan ?

A.D. « Les permanences ont lieu une fois par mois, le matin de 9h à 12h, à la Mairie d'Aureilhan. C'est à la personne âgée ou à un de ses proches de venir nous voir. La permanence mensuelle se fait sans prise de rendez-vous. Mais si la personne demandeuse souhaite en prendre un, c'est encore mieux.

Les dates des prochaines permanences du CLIC sont affichées sur le site internet de la Mairie ou bien sur le panneau lumineux en centre-ville ».

Contact : 05.62.31.09.83

Agenda 2015 des permanences CLIC

Mercredi 30 septembre - 9h à 12h
Mercredi 14 octobre - 9h à 12h
Mercredi 18 novembre - 9h à 12h
Mercredi 16 décembre - 9h à 12h



Plan Canicule : un bilan positif

En plus des 50 usagers du portage de repas visités quotidiennement par les agents du CCAS, 6 personnes âgées se sont inscrites au registre d'urgence en 2015. La Mairie a pu ainsi prendre de leurs nouvelles pendant la canicule du mois de juillet.

Le portage de repas s'adapte à son public!

Isabelle CHEDEVILLE,
Maire-Adjointe et Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'Aureilhan.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a modifié son service de portage de repas à domicile pour les personnes âgées d'Aureilhan cet été. Pourquoi avoir opéré ce changement de gestion ?

I.C. « Jusqu'à présent le service était assuré par la cuisine du restaurant scolaire, sous le système de la liaison chaude. Les menus étaient réalisés par le Chef du restaurant scolaire d'Aureilhan en qui nous avons toute confiance puisqu'il confectionne chaque jour tous les repas des élèves aureilhanais. Un seul menu était proposé puis livré tous les jours, sauf bien sûr le week-end et les jours fériés. Cela pouvait poser problème par exemple pour les personnes ayant des régimes spécifiques (sans sel ou sans sucre) ou qui voulaient tout simplement profiter du service le week-end. Désormais les repas sont livrés aussi pour le week-end et les jours fériés. Ce service est possible grâce à la technique dite de « liaison froide » : le repas est livré froid et doit être réchauffé au four traditionnel ou au four à micro-ondes ».

« La qualité des repas ne change pas, et elle s'est même adaptée aux besoins du public »

Est-ce que la qualité des repas va changer ?

I.C. « La qualité des repas ne change pas, et elle s'est même adaptée aux besoins du public ciblé par notre politique de portage de repas. Aujourd'hui, les repas sont confectionnés et apportés par une entreprise spécialisée avec qui nous avons conventionné et qui a pris des engagements précis. L'équilibre nutritionnel est garanti puisque les menus sont élaborés par une diététicienne. Et il est possible de choisir entre deux menus, qui se déclinent avec le régime spécifique de l'usager. Une voisine m'a

Quartier des Cèdres : un projet d'épicerie solidaire

Depuis la fermeture de l'ancien magasin d'alimentation, les habitants des Cèdres ne disposent plus de commerce de proximité. Situé stratégiquement entre Aureilhan et Séméac, le groupe scolaire des Cèdres et le Collège Paul Valéry, l'ancien local commercial pourrait renaître sous la forme associative d'une épicerie solidaire. Un premier échange aura lieu à la Mairie entre les acteurs (Commune, Grand Tarbes, Région, Etat, Pôle Emploi, Associations etc.) pour définir le calendrier du projet.

Dès cet automne, une réunion publique se tiendra au quartier des Cèdres. La participation active des habitants sera un élément essentiel à la réussite future du projet.



INTERVIEW

informé de sa décision de prendre le portage suite à une conversation avec son médecin. Celui-ci lui a dit que c'était la meilleure chose qu'elle pouvait faire, au vu des menus équilibrés proposés ».

Quels sont les premiers retours que vous avez eus de la part des usagers du service ?

I.C. « La nouvelle formule de portage de repas est un vrai succès puisque sur 45 usagers, 60% ont choisi la formule sur 7 jours. Cela démontre que nous avons bien identifié en amont les besoins du public et que ce service présente une réelle avancée sociale pour les usagers ».

« 60% des usagers ont choisi la nouvelle formule week-end et jours fériés »

Le Conseil Municipal a décidé :

Le 28 mai 2015

- De voter un vœu contre le traité « TAFTA »
- De réviser la participation des communes de résidence aux frais de fonctionnement des écoles, pour l'année scolaire 2015/2016
- De réviser les tarifs du restaurant scolaire, de la garderie et du transport scolaire
- De demander un financement de 85 372 € au Conseil Départemental au titre du Fond d'Équipement Urbain de l'année 2015.

Le 09 juillet 2015

- D'effectuer une modification du budget communal 2015
- De se doter d'un Agenda d'Accessibilité Programmée
- D'adhérer à l'observatoire du frelon asiatique
- D'émettre un avis sur la création d'une chambre funéraire
- D'acquérir une parcelle en vue de l'élargissement de l'avenue de la Chartreuse
- De signer un marché d'entretien de voirie
- De créer un poste de contrat d'accompagnement dans l'emploi
- De signer une convention de partenariat avec l'université de Pau et des Pays de l'Adour
- De signer un avenant aux marchés de travaux relatif à la réhabilitation du groupe scolaire des Cèdres

Réouverture de l'inscription sur les listes électorales jusqu'au 30 septembre 2015

Les 6 et 13 décembre 2015 vous serez appelés à voter pour les élus de la future grande région Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon.

En France, pour voter il faut normalement s'inscrire sur les listes électorales de sa commune l'année précédant la tenue d'une élection. Ainsi pour voter aux dernières élections départementales, il fallait être inscrit sur les listes avant le 31 décembre 2014. Mais cette année, compte tenu de la date des élections régionales qui se dérouleront au mois de décembre 2015, le Parlement a décidé d'introduire une certaine souplesse puisqu'il est possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 30 septembre 2015.

A situation exceptionnelle, mesure exceptionnelle...

La réouverture des listes électorales est officielle depuis le 19 juillet 2015, date de la publication de la loi au Journal Officiel. C'est une mesure exceptionnelle qui prend en compte un fait rare : il n'y avait pas eu d'élection placée en fin d'année depuis 1965. Elle répond donc à un enjeu civique, celui de la lutte contre la mal-inscription. Si vous avez emménagé à Aureilhan en 2015, vous pourrez donc y voter, à condition que vous vous inscriviez avant le 30 septembre prochain.

Comment s'inscrire ?

Pour vous inscrire ou mettre à jour votre

La commémoration du 71^{ème} Anniversaire de la Libération

Samedi 22 Août 2015, les Anciens Combattants, les Sapeurs-pompiers d'Aureilhan, les délégués du Comité Départemental de la Résistance ainsi que les élus de la Commune d'Aureilhan ont rendu hommage aux résistants des Hautes-Pyrénées autour de la stèle de la Résistance, Place de l'Eglise.



inscription sur les listes électorales, il faut :

==> Vous rendre en Mairie,

==> Être muni d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou autre pièce justifiant de la nationalité française),

==> Avoir un justificatif de domicile datant de moins de 6 mois (quittance loyer, Edf, téléphone...).

Pour plus de renseignements sur la procédure d'inscription, vous pouvez vous diriger sur la page d'accueil de notre site : «Municipalité», rubrique «Elections» ou sur le site <http://www.service-public.fr/actualites/008211.html>

#JeVote

La Municipalité d'Aureilhan rappelle que voter est un droit, mais c'est aussi un devoir pour chacun d'entre nous. **Les 6 et 13 décembre prochains, nous comptons sur vous pour élire vos prochains conseillers de Région.**



De gauche à droite, Emmanuel ALONSO, 1^{er} Adjoint chargé des travaux, Yannick BOUBÉE, Maire d'AUREILHAN, Alain CHARRIER, Secrétaire Général, Sous-Préfet, Jean GLAVANY, Député des Hautes-Pyrénées, Vice-Président du Conseil Départemental, René LATAPIE, Président du District de Football des Hautes-Pyrénées, Rui LEITE, Président de l'ASCA Football, Claude PAHU, Maire-Adjoint chargé des Sports, et les joueurs de l'ASCA football.

Inauguration des vestiaires du terrain de football du Parc des Sports de l'Adour

Le 27 juin 2015 ont été inaugurés les nouveaux vestiaires de football au Parc des Sports de l'Adour. Le montant des travaux a été de 285 000 €, subventionné à hauteur de 60 000 € par l'Etat, qui nous accompagne souvent dans nos projets d'investissement. Cette inauguration était aussi très symbolique puisqu'il s'agissait de la première réalisation achevée par la nouvelle mandature.



ECLA :

150 spectateurs au récital de piano

Mardi 23 juin, la Ville d'AUREILHAN a reçu Maurizio BAGLINI. Derrière l'image du concertiste italien de renommée internationale, on a pu découvrir un artiste très disponible et heureux de diffuser la musique pour tous. Durant ce récital parsemé d'explications historiques et techniques passionnantes, les œuvres de Domenico SCARLATTI, Wolfgang AMADEUS MOZART, Ludwig VAN BEETHOVEN et de Frédéric CHOPIN ont été interprétées de manière remarquable. Un moment de pur bonheur pour les 150 personnes qui sont venues assister au spectacle. Preuve de l'enthousiasme du public, **le concert ne s'est achevé qu'au bout du 6^e rappel !** Maurizio BAGLINI a aussitôt suggéré de transformer l'essai en un rendez-vous culturel biennuel. A suivre...



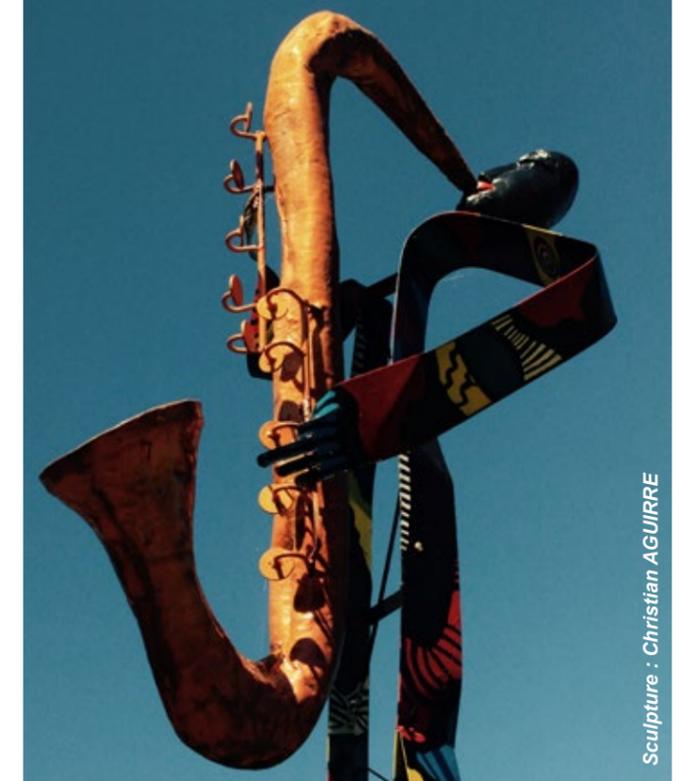
De gauche à droite : Christian ZYTYNSKI Maire-Adjoint chargé des finances, Emmanuel ALONSO 1^{er} Maire-Adjoint, Yves CARRIE Conseiller Municipal, Pierre DAROUS Président de l'ASCA Banda Lous Berretes.

5^{ème} édition de la « Rencontre avec les associations aureilhanaises »

Déjà la 5^e édition ! C'était le samedi 5 septembre 2015, au Centre Jean Jaurès. Vous avez été nombreux à déambuler entre les stands pour découvrir et choisir les activités proposées par les associations aureilhanaises. Cette journée est devenue avec les années un temps fort de la vie aureilhanaise. Malgré

un contexte budgétaire difficile, le montant des subventions allouées aux associations est toujours maintenu. Parce qu'ils sont un pilier essentiel de la vitalité démocratique, nous remercions leurs membres qui, chaque jour, contribuent à renforcer le lien social et à faire d'Aureilhan une Ville où il fait bon vivre.

Espace Culture et Loisirs d'Aureilhan 1995-2015



Sculpture : Christian AGUIRRE

- OPPOSITION -

Groupe d'opposition « Aureilhan- Citoyens 2014 »

Organisation des services municipaux :

Sur le plan local, des mouvements tel que des départs à la retraite sont intervenus et vont se poursuivre au sein du personnel communal. La majorité municipale a proposé lors du dernier Conseil Municipal de signer une convention de partenariat avec l'Université des Pays de l'Adour et plus particulièrement la Chaire OPTIMA (Observatoire du Pilotage et de l'Innovation Managériale locale), ce partenariat a pour but de faire le point sur le fonctionnement des services et d'en accompagner l'organisation.

Cette convention prévoit le versement d'une contribution de la ville d'un montant de 4000 € en contrepartie des travaux réalisés par la Chaire et le versement d'une subvention d'un montant de 5000 € afin de contribuer au fonctionnement de la Chaire.

Notre groupe Aureilhan Citoyens s'est opposé et a voté contre cette décision.

Nous considérons qu'il est de la compétence de l'équipe municipale d'assurer le suivi et la gestion du personnel de la commune en relation avec l'ensemble des employés. Qu'il est illogique de confier à une structure

extérieure, qui n'a pas la connaissance de notre commune, la tâche de définir le fonctionnement de nos services.

Nos chefs de services, encore en activité, sont capables de déterminer les besoins humains nécessaires au bon fonctionnement de notre collectivité et de soumettre leurs propositions aux élus, comme par le passé.

Nous considérons également qu'il est déraisonnable de consacrer la somme de 9000 euros à cette mission et à cette structure. Les travaux réalisés par la Chaire représentent la somme de 4000 €, mais les 5000 € supplémentaires consistent en une subvention, versée par Aureilhan, qui contribuera au fonctionnement de la Chaire OPTIMA.

Nous ne pensons pas que notre commune dispose des moyens pour subventionner une chaire d'Université !

Les services du portage de repas à domicile

Ce service vient d'être délégué à une entreprise privée sans que cette décision fasse l'objet d'une discussion en Conseil Municipal, elle entraîne le reclassement de

deux agents communaux.

Nous condamnons cet abandon du service public qui fait suite à l'abandon récent d'une partie du service public des transports scolaires.

Nous ne pouvons que constater qu'à Aureilhan comme dans le reste du pays la politique menée est contraire aux engagements et aux idéaux de gauche.

Création d'un poste de contrat d'accompagnement dans l'emploi

Ces contrats étant financés par le contribuable, la pérennité du poste n'étant pas assurée et le but non avoué ne servant qu'à masquer et truquer les chiffres du chômage, nous nous sommes opposés à la création d'un tel poste qui nous était proposée par la majorité municipale.

Nous restons vigilants dans l'intérêt de tous et vous souhaitons malgré les difficultés que connaît notre pays une bonne rentrée.

Jean-Marc LACABANNE
Françoise MAZOUÉ - André BOYRIE
Myriam LAGARDE

Groupe d'opposition « 100% à Gauche »

En ouverture de cette tribune, il est important de saluer la victoire du NON au référendum du 5 juillet en Grèce. Le peuple grec a rejeté majoritairement la nouvelle politique d'austérité que les dirigeants européens veulent lui imposer (nouvelles baisses des salaires, retraites, privatisations à tour de bras, chômage et misère accrues...). Si la situation économique et sociale de la Grèce est grave, ce n'est en rien la faute de la population et des salariés grecs. La responsabilité en incombe avant tout aux différents gouvernements de droite ou socialiste qui ont endetté le pays, truqué les comptes nationaux et favorisé les banquiers européens au détriment du bien-être de la population.

La dette grecque est illégitime comme la dette de plus de 2000 milliards d'euros de la France.

Soyons solidaires du courage et de l'action du peuple grec devant cette nouvelle attaque et prenons garde que cette situation ne se développe pas chez nous.

La majorité municipale privatise

Sans aucun débat, la majorité PS, PCF et Vert d'Aureilhan a décidé de supprimer la confection et le portage des repas par le restaurant municipal scolaire. C'est par un long courrier, plutôt « langue de bois » tortueuse, que le maire a essayé au mois d'août de justifier cette décision et de donner ce service public à une entreprise privée. Le maintien et l'extension au sein de la collectivité de ce Service Public, garantissant qualité et proximité, était possible. Mais le choix du maire et de son équipe a été l'inverse et conforme à leur conception de privilégier le secteur privé lucratif.

Il est manifeste aussi que cette décision honteuse s'appuie sur la politique du gouvernement Valls/Hollande qui continue la

politique de Sarkozy pourtant rejetée en 2012. Vraiment, est-ce une majorité de gauche à Aureilhan ou à Paris !

RN 21

Encore cette année, un peu de ripolinage de la RN 21 qui traverse notre commune. Le célèbre rond-point que cette majorité a voulu au niveau du magasin Lidl a été pour la nième fois rétréci afin que le flux de véhicules puisse s'y engager et notamment celui des camions. Mais, alors que les travaux ne sont pas finis, ce rond-point est déjà escagassé. Cherchez l'erreur ! Et l'on attend toujours que le flux de camions soit renvoyé sur l'axe RD 935 ce qui donnerait ainsi un peu plus de tranquillité pour notre commune et que la RN 21 soit vraiment intégrée au tissu urbain.

Jacques LAPALISSE et Audrey MAUHOURAT

Parti Socialiste

Malgré le contexte, nous poursuivons la réalisation de nos engagements.

La rentrée 2015 a été marquée par la journée de mobilisation nationale des élus locaux qui a eu lieu le 19 septembre dernier à l'appel de l'Association des Maires de France. Cette manifestation des élus locaux avait pour but d'alerter le Gouvernement des effets de la baisse des dotations sur les investissements et les services publics locaux.

Entre 2013 et 2020, les dotations globales de fonctionnement pour les Communes devraient diminuer de 27%. Avec une baisse de 70 000 euros de cette dotation versée par l'Etat en 2015, la Commune d'Aureilhan contribue évidemment à l'effort national de redressement des comptes publics. Cependant, cette baisse contraint davantage notre gestion. A Aureilhan, nous défendons l'idée d'une

meilleure répartition des richesses entre les collectivités « riches » et « moins riches » : on appelle cela la péréquation. Parce que nous devons continuer à investir pour maintenir notre service public tout en faisant bénéficier les aureilhanais d'une fiscalité modérée, nous restons mobilisés en cette rentrée 2015.

Malgré un contexte budgétaire de plus en plus exigeant, nous continuons notre effort d'investissement pour la jeunesse et l'éducation.

En 2014, nous avons promis la poursuite des investissements pour la rénovation des écoles. En 2015, en cette rentrée scolaire, le groupe scolaire des Cèdres a été entièrement rénové et rendu accessible aux personnes à mobilité réduite.

Au cours de ces six dernières années, les cinq écoles de la Ville auront été remises à

neuf. En plus des investissements réalisés d'un montant de 400 000 euros par an (en moyenne), nous avons mis en place, coup sur coup, le projet éducatif de territoire et un contenu de qualité pour les temps d'activités périscolaires issus de la réforme des rythmes scolaires. Nous avons maintenu cette année les mêmes montants de subventions aux associations. Ce sont des choix politiques forts qui traduisent notre engagement quotidien au service des aureilhanais et de l'intérêt général.

Nous souhaitons aux Aureilhanaises et Aureilhanais la meilleure rentrée possible avec un clin d'œil particulier aux élèves des écoles des Cèdres qui ont découvert un nouvel établissement scolaire plein de couleurs.

Pour les élus socialistes,
Claude PAHU

Parti Communiste

Pour 2015, la baisse des dotations sera de 3,67 milliards d'euros vers les collectivités locales. Ce n'est ni le bon moment ni la bonne mesure économique.

Les élus communistes et républicains s'inquiètent des conséquences de cette décision, notamment sur le plan de l'investissement local. Toutefois, des aides spécifiques (Dotations d'Équipement des Territoires Ruraux) nous permettent, pour cette année, de tenir nos engagements. Dans notre Commune, le budget est maîtrisé dans le respect des engagements pris. Notre groupe est bien obligé de constater que, par manque de moyens, des arbitrages sont nécessaires, ils ont

des conséquences sur l'investissement, les travaux de voiries et d'aménagements collectifs.

Cela a forcément une retombée négative sur l'emploi ce qui, lié à la baisse du pouvoir d'achat, affecte l'économie toute entière, alors que dans le même temps, les grandes entreprises, qui voient pourtant leurs profits augmenter considérablement, bénéficient, sans aucune contrepartie, du Crédit Investissement Création Emploi (CICE).

Les communes sont en première ligne pour le bien vivre ensemble et l'attractivité

du territoire. Il faut les soutenir au lieu de les mettre en difficulté.

Depuis plus de 30 ans, socialistes, écologistes et communistes ensemble, à Aureilhan comme dans de nombreuses communes, démontrent qu'il est possible malgré leurs divergences, de gérer démocratiquement les collectivités locales dans l'intérêt des populations. Pour notre part, nous continuons d'agir au plan local et national pour une plus juste répartition de l'impôt et des richesses produites.

Pour les élus communistes,
Simone GASQUET

Europe Ecologie Les Verts

Développement durable

Lors du Conseil Municipal du Jeudi 9 Avril 2015, lors du point 6 : Budget 2015 sur le Transport Scolaire, je suis intervenu auprès du Maire afin d'étudier la mise en place du Pédibus, qui était dans le programme de la Majorité. Après débat, l'idée a été retenue et actée par l'ensemble des conseillers municipaux. Une réunion de présentation aux parents et aux élus a eu lieu le 12 Juin, afin de créer un groupe de travail élargi. L'idée du Pedibus, Carapate ou Mille-pattes est d'emmener les enfants à l'école

ensemble, accompagnés par les parents. Portant sur des distances courtes et faciles, elle répond à plusieurs préoccupations : limiter le recours à un véhicule motorisé et améliorer la sécurité autour des écoles en limitant la circulation automobile ; favoriser le vivre ensemble des familles ; la santé des écoliers, leur équilibre physique et psychique ; faire prendre conscience aux enfants qu'ils participent ainsi activement à la préservation de l'environnement. Le groupe de travail doit se réunir et présentera un questionnaire aux parents

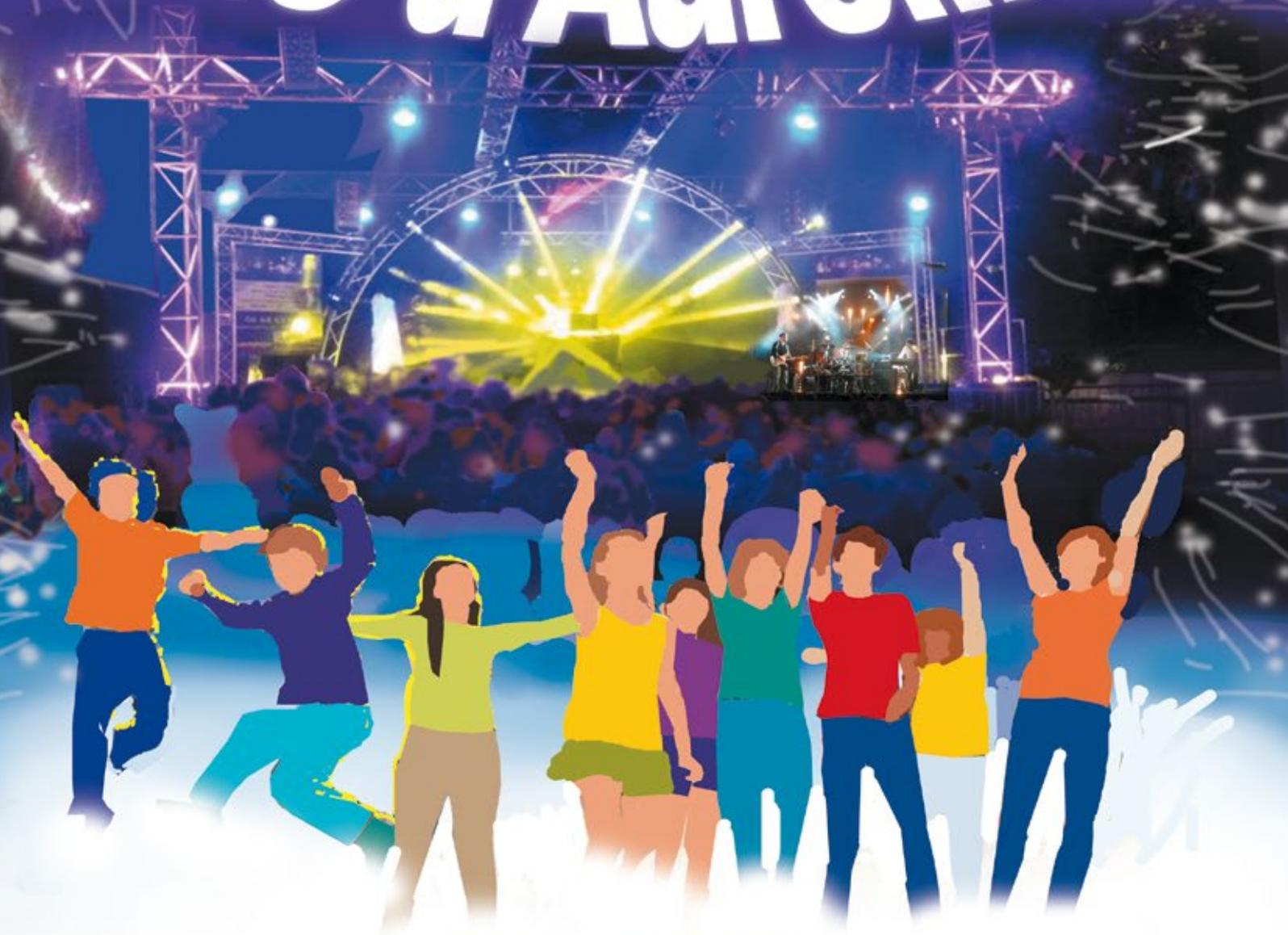
afin de bien connaître les habitudes et les trajets. Ce projet se mettra en place avec les parents et la Municipalité aidera à la mise en place.

La Ville d'Aureilhan n'attend pas la COP 21 (Conférence de Paris sur le climat) pour mettre en place des solutions alternatives dans le cadre de la transition énergétique.

Pour EELV Aureilhan,
Yves CARRIE

25 - 26 - 27 sept. 2015

Fête d'Aureilhan



**Show DJ Kriss
Soirée féria**

Concert Come Back 80

**Après-midi récréatif pour les enfants
animé par la M.J.C.**

Féerie des Mascottes

Repas du rugby

Concours de pétanque



Ville d'**AUREILHAN**
Hautes-Pyrénées

